

Web et courriel

adresse électronique

sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national

<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ DR Centre	Emmanuelle SALAZAR DR Franche-Comté
Didier CHEREL Valbonne	

Délégués du personnel

Chantal LENOIR Véronique LOISON Centre d'Angers	Maryse SERVANT Walter PERSELLO Centre de Valbonne
Anne FONTAINE DR Réunion	Patrick EVEN DR Bretagne
Véronique JACQUAT DR Lorraine	Maud BÉRAUD DR Centre

Élus & représentants au CE

Didier CHÉREL Anne POMART Centre de Valbonne	Laurence MÉCHIN Thérèse GIORDANO Centre de Paris
Stéphane LECOINTE DR Bretagne	Joël GOARIN Centre d'Angers
Catherine GUIMARD DR Centre	
Michel CAIREY-REMONNAY DR Franche-Comté	
Ackli ASSAL R Picardie	Emmanuel DAVID DR Midi-Pyrénées

Représentant au CA

André TUEUX
DR PACA

Bulletin d'information au
personnels de l'ADEME

N°63

21 décembre 2012

Bonnes fêtes de fin d'année

Comités d'entreprise d'octobre et novembre 2012

Flash Info



Syndicat national de l'environnement

Actualités

L'ADEME N'EST PAS UNE PROIE FACILE :

Le décret « préfets » de 2012 instituait la mise des Directions régionales sous tutelle des Préfets. Le ministère travaille sur des modifications statutaires concernant notamment la suppression de la référence à l'ADEME. On reviendrait à l'écriture d'avant 2012. Le CE devrait être consulté.

L'intervention intersyndicale auprès du ministère et le recours que nous avons déposé, semblent avoir porté leurs fruits.

Les vellétés de l'ARF (Association des Régions de France) sur le transfert des missions des directions régionales à son avantage sont aujourd'hui écartées. Là encore, l'effort intersyndical a joué ticket gagnant.

DÉBAT SUR LA « TRANSITION ÉNERGETIQUE »

L'ADEME a fait des offres de service pour animer les débats sur les scénarios et les investissements d'avenir. Il apparaît qu'elle avait été un peu oubliée.

CONTRAT D'OBJECTIFS : l'ADEME est liée avec l'Etat par un Contrat d'Objectifs (COB). Le présent COB courant jusqu'à fin 2013, l'ADEME va relancer le travail d'écriture du prochain Contrat. La direction attend toutefois la conclusion des débats régionaux sur la transition énergétique. La structure même du COB actuel ne sera pas remise en cause. Le travail concernera surtout les aspects stratégiques et les domaines d'interventions.

Projet d'acquisition d'un bâtiment sur PARIS

Ne fixez pas de cahier des charges, vous aurez des chances que le 1^{er} projet venu réponde à vos attentes !

La direction présente un projet d'acquisition d'un bâtiment situé à Montrouge sur un ancien site pollué en lieu et place de la location actuelle de Vanves.

Nous prenons acte qu'acquiescer un bâtiment de qualité sur Paris, à partir d'un cahier des charges défini en amont et en concertation serait intelligent.

Le SNE-FSU constate :

- l'absence de concertation, ne serait-ce que pour définir les besoins et constituer un cahier des charges ;
- l'absence d'information au personnel sur la pollution des sols alors qu'une suspicion de risque existe ;
- une forte diminution des espaces de travail ;
- l'absence de restauration collective sur place ou à proximité ;
- une forte augmentation des temps de transport et une dégradation des conditions de travail pour les agents de la DR Ile de France, sachant qu'on ne comprend pas bien l'intérêt d'un rapprochement DR/siège parisien ;
- l'absence d'exemplarité (thermique, localisation décentrée/ transport en commun) du projet pour l'ADEME alors que c'est ce que nous recommandons et exigeons de nos partenaires. Quand nous parlons d'exemplarité la direction utilise le terme « contrainte ».
- la remise en cause de l'efficacité de l'ADEME au-delà de la DR Ile de France avec aucune prise en compte des besoins (salles de réunion, amphi...)
- Cerise sur le gâteau, une commission exorbitante de 600 k€ pour l'intermédiaire et une indemnité de 2,6 M€ de résiliation anticipée des baux locatifs actuels.

Une assemblée générale organisée en intersyndicale a réuni 80 agents de Vanves et de la DR IdF. Elle a débouché sur une [déclaration commune du SNE-FSU et de la CGT du 27 novembre](#), sur une réunion avec la direction ([compte rendu de la réunion du 8 décembre entre la Direction et une délégation](#)) et sur le [texte de la pétition en cours de signature sur le site de Paris-Vicat et de la DR Île-de-France](#).

Réduction des effectifs et du budget

Les gouvernements changent mais la RGPP et son vent de rigueur persistent. Le plan d'économie dicté par le gouvernement précédent est confirmé. Ainsi, nous devons absorber dès 2013 une baisse du budget de fonctionnement de 15 % ainsi que la suppression de 45 postes sur 3 ans.

Justement, en parlant de réduction des effectifs, LA SITUATION EST INACCEPTABLE : Nous constatons qu'en 2012 nous sommes actuellement à moins 23 postes en dessous de l'effectif autorisé par les tutelles alors que beaucoup de salariés n'en peuvent plus (cf enquête Préventis), alors que des équipes recrutent en catastrophe des CDD pour pouvoir engager les budgets et alors que toutes les alertes sont restées lettres mortes. Afficher que l'ADEME peut se passer de 23 postes alors que la tutelle nous demande une réduction de 15 postes en 2013, c'est un très mauvais message.

Justement, en parlant de réduction des effectifs, la situation budgétaire de fin d'année se dégrade. Le retard d'engagement très important est inquiétant. Ne serait-il pas à mettre en regard avec le tableau des emplois puisque sur l'année 2012, comme on le disait plus haut, l'ADEME a travaillé avec un « déficit » variant au cours de l'année de 14 à 29 ETP.

Et justement, en parlant de réduction budgétaire, la direction, dès cette année, ajoute aux salaires des directeurs une **part « variable »** qui viendra augmenter d'autant leur rémunération. Dès l'ouverture de la négociation salariale, le SNE-FSU avait rejeté cette mesure, encourageant selon nous les comportements individualistes au détriment du travail en équipe.

Voici les **4 motifs de l'opposition du SNE-FSU :**

- La part variable devient ... invariable (appliquée en totalité à tous les directeurs en échelle j en 2012). C'est d'autant plus choquant que cela est contraire aux consignes des tutelles. Ceci est bien la preuve que la finalité réelle de cette part variable n'est pas celle qui nous est présentée. De plus, à l'avenir, avec la prévision de porter cette part garantie de 2,5 à 4 % et en la faisant varier de 50 à 100 %, quoiqu'il arrive, même en ne faisant rien, 2 000 € seront perçus ! C'est motivant !
- le non-respect de la Convention de Travail (art 3.6, 3.8 et 4.1) qui ne prévoit que le salaire mensuel de base, les primes et indemnités contractuelles).
- l'iniquité de la mesure qui fera bénéficier l'échelle j de 3,8 % [2,5 + 0,7 % (mesure générale) + 0,6 (changement de fonction)]. C'est beaucoup plus élevé que pour le reste des agents (2.4 %). Potentiellement ce sera plus de 5 % en 2013 et à minima 4 % garantis.
- une pression accrue sur les salariés déjà soumis à une forte charge de travail : n'oublions pas que les Directeurs seront évalués aussi sur les performances budgétaires de leur équipe. D'ici à conclure que vos résultats seront leur promotion... il n'y a qu'un pas variable à faire.

Le SNE-FSU s'oppose à cette nouvelle individualisation des salaires et demande d'appliquer dès 2012 ce « 13^{ème} mois garanti » à tous les salariés et non seulement aux directeurs en j.

Les élus votent à l'unanimité une motion d'opposition qui sera transmise au CA.

Rapport ANACT ... tiens, tiens...

Dans le cadre de la prévention des risques psycho-sociaux (RPS), l'ADEME a commandé à l'ANACT un travail d'identification des facteurs de risque par groupes métiers (Managers, Ingénieurs, Administratifs, métiers de la communication et de la formation).

Ce rapport insiste sur l'intérêt de renforcer et structurer le travail en mode projet ainsi que l'animation nécessaire autour des métiers. Notamment autour de la gestion, où les bonnes pratiques et le management doivent être renforcés. Il insiste sur la nécessité de relancer les réseaux de compétences thématiques internes alors que les budgets de déplacements par exemple ne le permettent plus.

Sur la forme, on constate que c'est la 1^{ère} fois :

- qu'on s'attache à enquêter directement les salariés ;
- que l'on a un document qui fait des propositions et cerise sur le gâteau notamment de discuter de la qualité du travail ;
- que l'on parle de culture de coopération plutôt que culture de la performance individuelle ;
- que la charge de travail est abordée.

L'absence de ces approches dans l'accord d'entreprise « stress » explique largement la non signature par le SNE-FSU.

Quelle suite sera donnée ? Comment décliner les recommandations dans les équipes et améliorer notre fonctionnement ? Le SNE est prêt à y travailler, si les signataires ne nous excluent pas encore une fois de la table de travail.

Mutuelle santé et prévoyance Dégradation des comptes...

Malgré une amélioration notoire de la situation, notre déficit santé reste encore trop important. Il est passé de -181 k€ en 2010 à -133 k€ en 2011. La prévoyance devient pour la première fois également déficitaire ce qui se traduit par une nouvelle demande d'augmentation dès janvier 2013. À suivre...

Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement ;

Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.

Budget prévisionnel ADEME 2013

DÉBAT SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, STRATÉGIE 2030 ET 2050 : RÉDUCTION À TOUS LES ÉTAGES (Sauf pour les émissions de gaz à effet de serre)

Le budget d'intervention est en baisse de 14,5 % (590 M€ contre 690 en 2012). Le débat en préparation sur la transition énergétique qui nous engage vers une politique ambitieuse et des investissements financiers et humains supplémentaires se fera-t-il avec une ADEME au rabais ?

Les effectifs sont en baisse (- 45 postes en 3 ans) alors que le rapport Préventis 2012 rappelle encore une fois la souffrance au travail engendrée principalement par la surcharge de travail.

La présentation de cet EPRD affiche une baisse continue des budgets régionalisés ou contractualisés (73 M€ (12% du budget) contre 80 M€ en 2012 et 2011 mais 90 en 2010). Bientôt l'ARF ne demandera plus le rattachement des DR puisqu'il n'y aura plus rien à transférer.

Alors que des montants conséquents des fonds déchets (173 M€) et chaleur renouvelable (175 M€) sont engagés dans les régions, pourquoi ne pas augmenter la part de ces fonds (en les simplifiant au passage) dans les contractualisations ? Ainsi l'ADEME pourrait honorer partout ses engagements pluriannuels CPER 2007-2013.

Face à ces constats tous les élus ont demandé à la direction de revoir son projet et ont voté contre. Une motion d'opposition a été votée et transmise au CA.

Proposition de la commission PES pour nos DR Outre-mer et Corse

La direction a présenté les travaux menés actuellement au sujet de la stratégie des « Outre-Mer » et de la Corse. La définition de la stratégie et du plan d'actions associées devra être à l'origine d'un système d'aide spécifique des « Outre-Mer » et de la Corse.

Plusieurs propositions ont été faites notamment par la commission PES comme "favoriser l'émergence **d'un développement plus endogène** sur ces territoires" ou **la prise en compte du volet social qui doit accompagner la stratégie Outre-mer et Corse.**

Il ressort en outre le besoin de renforcer les équipes pour tenir compte de leur isolement sur ces territoires particuliers. On attend une réaction de la direction à ces propositions.

Refonte du site Internet de l'ADEME

Tout le monde considère ce travail comme important et structurant pour l'ADEME. Mais comment associer au mieux les salariés ou les équipes ? C'est indispensable pour enrichir le site mais aussi parce que nombre de partenaires nous contactent suite à la consultation du site. Il convient que les équipes soient donc bien au fait du contenu du futur site. Pour l'instant, dans cette phase amont, la direction a prévu de travailler avec essentiellement les correspondants Internet des DR. Nous avons demandé à être régulièrement informés et consultés sur ce projet important pour l'ADEME.

L'entrée par cible est intéressante mais nous demandons qu'elle soit complétée par une entrée par domaine. Ainsi chaque internaute peut être considéré non seulement comme un consommateur, mais aussi comme un acteur.

Enfin beaucoup de collègues se sont investis pendant plusieurs années pour enrichir le site actuel. Aussi, nous souhaitons que les documents à jour soient bien repris dans le futur site.

On ne s'attardera pas sur le coût prévisionnel final qui pourra avoisiner le million d'euros ce qui reste raisonnable pour ce type de prestation sur ce qui constitue un point d'entrée important de l'ADEME. Il convient donc de bien y affecter les moyens nécessaires.

Commission temps libre

Le CE proposera une nouvelle fois pour 2013 (du 23 au 25 janvier) la participation aux jeux nationaux interentreprises d'hivers. La même organisation qu'en 2011 est retenue. 12 à 32 adémiens pourront y participer.

La cotisation carte CESAM offrant des réductions sur les loisirs sera renouvelée pour 2013.

Projet de plan de formation interne 2013

Le projet 2013 est clairement présenté et suffisamment détaillé. On peut également être satisfait que l'ADEME dépasse largement ses obligations financières en matière de formation. Les reproches des années précédentes où les formations techniques « cœur de métier » étaient insuffisantes ont été corrigés.

Encore une fois les demandes de formation des agents n'ayant pas eu d'EIA (32 % des agents cette année) n'ont pas été intégrées. Nous demandons que ces salariés ne soient pas pénalisés.

Le projet de plan de formation 2013 est voté.

Thèses ADEME

Le montant mensuel versé aux thésards ADEME (57 nouveaux cette année) sera revalorisé de 0,7 %. Les élus s'abstiennent sur ce point et demande une augmentation de 2,4 % alignée sur celle appliquée aux agents.